

Infoc municipales

Échos du conseil page 2 Chantier en cours page 7 Rentrée des classes page 10

La vie du village

Ca s'est passé ici
page 11
Les associations
page 14
Petits services
d'autrefois
page 16
Nouvelles de
l'autre rive & idée
lecture page 18
Agenda page 19

Infos

#### TRAVAILLER POUR L'ENFANCE C'EST TRAVAILLER POUR L'AVENIR

Depuis quinze ans, Saint-Julien vit un tournant historique : alors qu'en un siècle et demi sa population a été divisée par trois, notre commune enregistre une forte progression démographique avec 41 nouveaux habitants (+22%!). Finies les années 1980 où avec 5 ou 6 élèves, l'école de Saint-Julien était menacée de fermeture. Le regroupement pédagogique avec Saint-Martin et la dynamique démographique ont consolidé ses effectifs et garanti durablement son existence. On s'en réjouit tous ! Cependant, les élus ont aussi su prendre leurs responsabilités pour soutenir cette dynamique. Les nouveaux habitants sont souvent de jeunes couples actifs avec enfants qui ne disposent pas de famille sur place pour assurer la garde en dehors des heures d'école. Il a fallu mettre en place de nouveaux services pour répondre à ces besoins. L'existence de ces services a été déterminante pour beaucoup dans le choix de notre commune. Depuis 1998 la crèche halte-garderie Les Vercoquins est hébergée dans un local compage 14 munal; depuis 2006 une cantine et une garderie périscolaire sont organisées à Saint-Martin avec le financement des deux communes ; cette année, les élus ont conforté l'existence de ces deux services en consolidant l'emploi de Myriam Audeyer. En outre, page 16 des travaux d'aménagement des combles de la crèche ont été réalisés cet été pour rendre plus fonctionnel l'ensemble de l'espace. En septembre enfin une salle hors sac a été mise en place pour accueillir les enfants de la maternelle entre 11h30 et 13h30. A chaque fois les élus font preuve d'ingéniosité pour que ces services trouvent un équilibre financier (contrats aidés, participation des parents et de Saint-Martin, recherche page 20 du taux de subvention le plus élevé pour les travaux...). Concilier nouveaux services, bonne situation financière et coopération avec d'autres villages est indispensable pour un développement durable de notre commune Pierre-Louis Fillet, maire

# >>INFOS MUNICIPALES ÉCHOS DES CONSEILS

Retrouvez, dans cette rubrique, classées par thème, les principales décisions prises au cours des mois de juillet, août et septembre 2011.

# **U**RBANISME

#### ✓ <u>REFONTE DE LA CARTE COM-</u> MUNALE

LES ÉLUS ONT ACTÉ LE PRINCIPE D'UNE RE-FONTE DE LA CARTE COMMUNALE POUR TENIR COMPTE D'IMPORTANTS INVESTISSE-MENTS RÉALISÉS CES DERNIERS MOIS (POUR CONSTRUIRE DE NOUVEAUX RÉSEAUX PAR EXEMPLE). ÎL S'AGIT AUSSI DE RÉPONDRE À L'ANNULATION DU CLASSEMENT EN ZONE CONSTRUCTIBLE DE CERTAINS SECTEURS (LA PRETTE SUD).

Les élus vont réaliser un travail de réflexion préalable avant de lancer le recrutement du bureau d'études qui aidera à l'élaboration de la carte communale. Le CAUE accompagnera les élus durant cette phase préalable. Un questionnaire a été fourni aux élus pour faciliter cette réflexion. Plusieurs réunions de la commission urbanisme sont prévues cet automne avant une mise en commun avec le CAUE. Cette phase permettra de mieux cerner les attentes des élus.



✓ SALLE HORS SAC POUR LES

MATERNELLES

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, UNE



CANTINE ACCUEILLE LES ENFANTS DE L'ÉCOLE DE SAINT-MARTIN. LES ÉLUS DE SAINT-JU-LIEN ONT DÉCIDÉ DE METTRE EN PLACE UN SERVICE D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS DE MATERNELLE ENTRE 11H30 ET 13H30. UNE SALLE HORS-SAC EST DÉSORMAIS PROPOSÉE AUX PARENTS.

C'est Maïté Vallet qui a été recrutée suite à un appel à candidatures. Maïté travaillait auparavant à la cantine de Saint-Martin. Elle bénéficie d'un contrat aidé à hauteur de 70% pour une durée de 6 mois. Un bilan sera réalisé en février pour juger de l'opportunité de maintenir ce service au regard de sa fréquentation.

Maïté accueille donc les enfants de 11h30 à 13h30. Chaque famille doit s'acquitter de 2,50€ par repas et par enfant. Cela devrait permettre un équilibre financier pour ce service.

Maïté complétera en outre son temps de travail en effectuant l'entretien des locaux (école, mairie...)

### ✓ ACQUISITION DE MATÉ-RIEL INFORMATIQUE

Le point a été fait avec Hélène Négrel sur les besoins de la classe maternelle en matériel audiovisuel et/ou informatique. Une enveloppe est en effet à disposition des élus pour financer à 80% ce matériel; cette subvention est proposée par le SITCV.



#### ✓ CARREFOUR DE LA CROIX

Suite aux travaux financés par le Département au carrefour de la Croix (entrée sud du village de Saint-Julien). Les travaux d'aménagement incombent à la commune. Un programme global a été arrêté

- 1) Le réseau d'eau sera repris au niveau du carrefour sud par l'entreprise Blanc cet automne, afin de raccorder les habitations Callet-Ravat et Caron sur le réseau principal. Devis : 4 498€ TTC.
- 2) La croix sera déplacée. Le merlon de terre sera remplacé par des blocs de pierre. Le devis de l'entreprise Blanc se chiffre à 4851,57 €

Pour financer ces opérations, les élus affecteront la subvention ver-



# **URBANISME RAPPEL**

Régulièrement sur la commune des travaux sont entrepris sans que les propriétaires n'aient requis les auto-

risations nécessaires. Il faut ensuite régulariser la situation, ce qui peut

•parfois poser problème.

Par exemple, toute construction de plus de 2 m<sup>2</sup> nécessite une déclaration préalable et un permis de construire si la surface excède 20 m² ●(ou s'il y a un changement de destination d'une construction existante).

ment de la mairie en cas de projets même de faible ampleur (ouverture

Rapprochez vous donc systématique-🗖 dans un mur...).



**FOCUS** 

**AUTORISATIONS D'URBANISME** 

## PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉ

'Monsieur et Madame Booth : maison individuelle au lotisse-

#### **EN COURS**

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉLIVRÉES

Commune de Saint-Julien-en*l*ercors : réfection du clocher

\*Josette Glénat : pose de panneaux photovoltaïques en toiture sur un chalet existant

#### CERTIFICATS D'URBANISME SIMPLE INFORMATION DÉLIVRÉS

terrains à la Madone

\*Lattard Pierre-Laurent pour un terrain aux Clots

tion d'une grange aux Combettes

sée annuellement à la commune au titre des amendes de police (1600€); un dossier a également été déposé au Département au titre de la dotation cantonale

(avec une prise en charge d'environ 50% du montant des travaux, hormis pour les réseaux).

Les travaux doivent être réalisés d'ici la fin de l'année.





#### ✓ PONT DE LA BALME

Le département de la Drôme a décidé de reporter d'un mois le début des travaux de rénovation du Pont de La Balme. Ils ont donc commencé le 3 octobre et doivent être impérativement achevés fin octobre. Ce sont les retards de l'entreprise Eiffage qui expliquent ces reports. Conformément à la volonté des habitants des Granges, le pont sera ouvert à la circulation piétonne en dehors des travaux (de 17h à 8h et les week-ends).



# B ATIMENTS COMMUNAUX

### ✓ <u>RÉFECTION DE LA SALLE DES</u> <u>FÊTES</u>

LES ÉLUS ONT DÉCIDÉ DE LANCER LE CHANTIER DE RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES. ÎL EST NÉCESSAIRE D'AMÉLIORER L'ISOLATION, L'ACCÈS, LA SONORITÉ ET PLUS LARGEMENT REDONNER À CET ÉQUIPEMENT UN COUP DE NEUF.

Un premier jet a été réalisé gracieu-

sement par l'architecte Bacquet (qui supervise la rénovation du clocher). Les élus ont décidé de programmer ces travaux de réfection en 2012. Ces travaux pourront bénéficier de financements du conseil général au titre de la dotation cantonale patrimoine entre autres.

La fin de l'année 2011 sera mise à profit pour recruter un maître d'oeuvre (procédure en cours), concerter les associations et utilisateurs de la salle pour cerner les attentes. A cette fin, un courrier a été envoyé aux associations communales et les élus devraient aller recueillir leurs réflexions et propositions.

Signalons en outre qu'une réflexion cantonale pourrait être lancée. Les communes de Vassieux (et peut-être de Saint-Agnan) réfléchissent à de tels travaux. L'idée serait d'étudier les complémentarités qui pourraient exister entre nos salles des fêtes.

#### ✓ <u>LOCATION DES LOGEMENTS</u> COMMUNAUX

Plusieurs demandes de location sont arrivées en mairie. Le conseil municipal décide d'attribuer les logements de la manière suivante :

- -<u>Studio de l'ancienne Poste</u> : François Borel
- -Studio du Presbytère : Michel Fillet à compter du 1er octobre 2011
- -Appartement rez-de-chaussée du <u>Presbytère</u> : Vincent et Christophe Drogue
- -Appartement 1er étage du Presbytère : Cécile Mercader à compter du départ de Monsieur et Madame Bouveron

L'appartement rénové dans l'ancienne Poste est occupé par Valérie et Alain

# RECENSEMENT 2012

Le recensement de la population de St Julien en Vercors aura lieu du 19 janvier au 18 février 2012. Le précédent recensement s'est déroulé en 2007. Un agent recenseur passera dans chaque foyer.

La commune recherche un agent recenseur. La formation est assurée par l'Insee, rémunération forfaitaire. Les candidatures sont à envoyer avant le 15 novembre 2011 en mairie.



Guissard.

### ✓ <u>RENOVATION</u> <u>DE L'ANCIENNE</u> POSTE

Plusieurs avenants ont été validés par le conseil municipal pour achever les travaux de rénovation de l'ancienne Poste.

Entreprise ERDIK FACADES pour la réalisation d'une finition gratté sur la façade (1 700 € HT)

Entreprise MABATIS pour la réalisation d'un linteau en remplacement d'une poutre bois et la démolition et reconstruction du mur de la cuve à fioul (1 299 € HT)

Entreprise MABATIS pour la reprise des marches de l'escalier (897 € HT) Entreprise Odeyer pour la fourniture et la pose de protections pour le câble téléphonique et d'alimentation électrique en façade (262 € HT)

Plusieurs moins-values sur d'autres lots ont été constatées et permettent donc de réaliser des économies par rapport au marché initial.

La réception des travaux a eu lieu au début du mois d'août.

# E AU-ASSAINIS-SEMENT

#### ✓ RELEVE D'EAU

Suite aux déficits en eau constatés en France et dans la Drôme, la Préfecture a imposé des relevés réguliers du débit des sources. Même si la situation s'est améliorée, le niveau est restée bas tout l'été. Le débit de la principale source du village est restée aux alentours de 175 mètres cube par jour de juin à septembre. Cela reste plus élevé que les relevés de l'année 2009 (160 mètres cubes en juillet, 124 en octobre)

# NTERCOMMU-NALITE

## ✓ <u>PROPOSITION DE FUSION DE</u> LA CCV AVEC LE ROYANS

Depuis de nombreux mois les élus suivent avec attention les débats relatifs à la fusion de la CommuDÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

# PROJET DE FUSION D'INTERCOMMUNALITÉ PROPOSÉ PAR LE PRÉFET DE LA DROME

«Le Préfet de la Drôme a proposé un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale en date du 22 avril 2011. Ce schéma prévoit la fusion de la Communauté des Communes du Vercors avec la Communauté des Communes du Pays du Royans. Les conseils municipaux des territoires concernés sont appelés à émettre un avis sur l'opportunité d'un tel découpage.

Les membres du conseil municipal ont voté non à la proposition actuelle de fusion car ils ont rencontré des problèmes de méthode :

- -Les délais impartis sont trop courts pour étudier la proposition préfectorale
- -La précipitation et l'absence de lisibilité rendent impossible d'évaluer les conséquences pour l'intercommunalité, les communes, les services et les habitants du Vercors
- -Les élus n'ont pu disposer d'éléments de simulation pour envisager d'autres hypothèses crédibles de fusion

MAIS les élus ne se déclarent pas hostiles au principe d'une évolution du périmètre de l'intercommunalité et ils demandent dans cette optique :

- -La possibilité d'étudier d'autres scénarios de fusion d'intercommunalité, comme l'a envisagé le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes du Vercors en date du 21 juillet dernier
- -Du temps supplémentaire pour conduire sereinement ces réflexions et ces rencontres avec les autres territoires
- -Une bonne coopération des services de l'État afin d'obtenir les éléments d'analyse indispensables pour éclairer une décision qui engagera lourdement le territoire pour les années à venir»

nauté des Communes du Vercors avec celle du Royans. C'est le Préfet de la Drôme qui a fait cette proposition. Après de nombreuses rencontres entre tous les élus du canton et une réunion de travail en présence du Préfet et du Sous-Préfet, le conseil municipal a délibéré à l'unanimité pour refuser cette proposition tout en restant ouvert à la discussion (voir texte ci-dessus).

### ✓ PROPOSITION DE DISSOLU-TION DU SITCV

Dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, il est prévu la dissolution des Syndicats primaires composant le Syndicat Départemental de Télévision de la Drôme.

Le Comité Syndical du SITCV (Syndicat Intercommunal pour la télévision et la communica-

tion dans le Vercors) a délibéré le 4 juillet 2011 pour demander au Préfet que la dissolution n'ait pas lieu dans l'immédiat afin de pouvoir étudier ces nouvelles dispositions. Chaque commune composant le SITCV doit délibérer à son tour.

Le Conseil Municipal décide de délibérer dans le même sens que le comité syndical du SITCV et de soutenir ainsi sa demande.

# DIVERS

## ✓ BAPTÊME DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE LA CHAPELLE

Le 21 juillet a eu lieu le baptême de la brigade de gendarmerie de La Chapelle-en-Vercors. Une plaque a été apposée et la brigade a désormais le nom de l'Adjudant-Chef Garcin ; ce commandant de brigade était en poste durant la Seconde Guerre mondiale. Peu de personnes savent que la brigade de gendarmerie de La Chapelle a été collectivement décorée de la médaille de la Résistance, après querre (c'est la seule en France à l'avoir été). Les gendarmes de La Chapelle s'étaient fortement impliqués aux côtés des Résistants et ils prirent notamment une part active aux combats de l'été 1944. La brigade de gendarmerie a sollicité les communes du Vercors pour financer la plaque. Le conseil municipal a accepté le versement d'une participation de 70€.

# ✓ PANNEAU D'IN-

#### FORMATION DE RANDONNÉE

Un panneau d'information a été conçu par la mairie afin de renseigner les randonneurs (itinéraires, éléments historiques) et de donner des indications pratiques (respect des chemins, des agriculteurs...). Les élus souhaitent que le panneau d'information sur les randonnées soit installé à la place du plan de village installé par la CCV à côté des WC publics sur une structure en bois. Ce plan de village n'est en effet plus à jour.

#### ✓ HEURES DE TRACTEUR

Le conseil municipal a décidé d'indemniser les heures du tracteur de Jean-Noël Drogue, agent technique, qu'il utilise dans le cadre de son emploi. Un tarif de 20€ de l'heure a été voté.

# VOUS AVEZ LA PAROLE! RAPPEL

Les élus ont souhaité ouvrir les colonnes de Lou Becan aux habitants.

N'hésitez donc pas à nous transmettre vos réactions afin d'engaaer le débat.

Rappel des deux thèmes possibles: l'éclairage public et la salle des fêtes.



# ELECTIONS 2012

L'inscription sur les listes électorales est une obligation légale et un devoir civique. Elle est indispensable pour pouvoir voter. Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 31 décembre 2011. Les personnes qui ont emménagé dans la commune doivent solliciter leur inscription. Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2012 doivent prendre contact avec la mairie au plus tard le 31 décembre 2011, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

En 2012, deux rendez vous importants : élections présidentielles le 22 avril et le 6 mai 2012, élections législatives : le 10 juin et le 17 juin 2012.

Les demandes de vote par procuration se font auprès de la gendarmerie de la Chapelle en Vercors.





Plusieurs chantiers sont en cours, d'autres vont commencer au cours de cette année 2011. Lou Becan fait le point sur trois d'entre eux : la rénovation de l'ancienne Poste, la rénovation du clocher de l'église et la création d'un nouveau local à la crèche.

La réhabilitation de l'ancienne Poste.

Engagés en 2010, suite à une réflexion des élus du conseil municipal, les travaux de rénovation de



l'ancienne Poste ont été achevés durant l'été.

Les travaux se sont convenablement déroulés. Le choix de l'aspect extérieur du bâtiment est satisfaisant et a permis d'embellir cette partie centrale de la traversée du village. Redonner vie à ce bâtiment vieillissant, presqu'inutilisé depuis plus de 5 ans est aussi un motif de satisfaction des élus.

La réception des travaux a eu lieu au début du mois d'août. Les logements sont d'ores et déjà loués. Cela confirme la pertinence du choix des élus de proposer des logements de qualité à loyers modérés. Le fait d'avoir bénéficié d'aides de l'État, du département et de la région, impose des montants en-



cadrés pour les loyers.

Rappelons enfin que la commune a contracté un emprunt pour financer ces travaux; le montant des loyers doit permettre de couvrir les annuités de remboursement.

<u>\*COÛT TOTAL DES TRAVAUX</u> Environ 190 000€

\*MONTANT DES SUBVENTIONS

Département : 23 849€. Région :

18 022€. État : 508€.

<u>\*EMPRUNT</u> (auprès de la CDC) 88 188€ sur 15 ans (taux de 2,38%)

<u>\*La différence</u> a été autofinancée par la commune

\*MONTANT DES LOYERS

Studio : 200€. Appartement : 541€



Lou Becan 25- octobre 2011

# La création d'un nouveau local au sein de la crèche.

Depuis quelques mois, les élus étaient saisis par les membres de la Crèche halte-Garderie Les Vercoquins de certains problèmes. Le principal concernait les combles, non isolés et difficilement accessibles.

En outre, il y a un manque de place au sein de la structure, ce qui empêche pour l'heure la crèche d'accueillir toutes les demandes.

Des plans ont été réalisés par l'association et discutés avec les élus. Le conseil municipal a décidé de faire réaliser ces travaux durant la période de fermeture de la structure. Ceux-ci sont désormais achevés.

#### Ils ont consisté en :

- la création d'un accès sécurisé aux combles (un escalier dans l'anale)
- l'isolation totale des combles et le doublage en placo-plâtre
- la pose de deux velux en toiture donnant dans les combles
- la création d'un local dans ces combles (pose de l'électricité, d'un radiateur, pose d'une fenêtre permettant de contrôler depuis le bureau ce qui se passe dans la crèche).

Cet espace est désormais utilisé comme bureau par la directrice et comme lieu de repos par les employées.

L'ancien bureau de la directrice sera transformé, par la crèche, en espace pour les nourrissons et les jeunes enfants.

Les travaux ont été réalisés par quatre entreprises pour un coût total de 15 520€.

En voici le détail:

Entreprise Invernizzi : 7 526€ HT

(menuiseries)

Entreprise Thomasset : 6 203€ HT

(isolation, plâtrerie, sols...) Entreprise Torès : 1 180€ HT

(chauffage)

Entreprise Odeyer: 611€ HT

(électricité)



La commune de Saint-Julien a pu bénéficier d'une subvention de 80% de la Région Rhône-Alpes dans le cadre du Contrat CDRA. La somme restante (20%) pourrait être en totalité ou en partie prise en charge par l'association selon des modalités qui restent à définir:





# La rénovation du clocher de l'église

Dossier ancien dont les élus parlent depuis de nombreux mois, la rénovation du clocher a commencé cet automne. Le stationnement autour de l'église sera interdit durant toute la durée du chantier. L'état du clocher se dégrade très rapidement, ce qui est particulièrement visible sur le versant sud et au niveau de l'encadrement des ouvertures.

Les appels d'offres ont été lancés. Quatre propositions ont été reçues. Une n'a pas pu être retenue du fait de l'incertitude concernant la maîtrise de compétence nécessaire pour réaliser de tels travaux (Alan Façade)

Trois offres étaient recevables.

-EERB: 79 790 € HT

-Eurl COMBIER: 40 119 € HT

-Entreprise GIRARD : 44 900 € HT Suite à l'analyse des offres établie par l'architecte Daniel Bacquet, c'est l'entreprise Combier (entreprise moins et mieux disante) qui a été retenue, pour un montant de 40 119€ HT.

De nombreux financements ont été obtenus ce qui a permis d'atteindre le plafond de 80%.

Conseil Général de la Drôme 59% (10% de bonification de la Conservation du Patrimoine)

Réserve Parlementaire 9%

Souscription Fondation du Patrimoine 6%

Communauté des Communes du Vercors 4%

Sauvegarde des Monuments An-

ciens de la Drôme 2%

L'association des Amis de Saint Blaise a conduit de nombreuses actions afin d'aider la municipalité à lever les fonds nécessaires pour cette rénovation.

Les travaux devraient être terminés avant l'arrivée des mauvais jours.

Des mesures de consolidation de la pointe lors du décrépissage ont été prescrits par l'architecte, préventivement. A la vue des premiers diagnostics, il est envisageable qu'un dispositif permanent de consolidation de la flèche soit nécessaire pour assurer la solidité de l'édifice.

Il est impossible à l'heure où nous écrivons de déterminer la solution technique qui sera retenue : maintien des pierres apparentes ou un nouvel enduit. C'est la qualité des pierres qui permettra à l'architecte de se prononcer.

Le choix des teintes en cas de nouvel enduit n'a pas encore été ar-





C

# RENTRÉE DES CLASSES

En cette rentrée des classes de l'année scolaire 2011-2012, voici un point sur les effectifs du regroupement pédagogique:

ÉCOLE MATERNELLE

A Saint-Julien 1 classe

Enseignante: Hélène Négrel ATSEM: Christine Vignon Effectif total: 22 élèves

dont 17 de Saint-Martin et 5 de

Saint-Julien

4 en Petite Section, 11 en Moyenne Section et 7 en Grande Section

**ECOLE PRIMAIRE** A Saint-Martin 2 classes

**Enseignants**: Alain Gauthier pour le cycle 2 ; Claire Catil et Chini Beauvallet (chacune à mi-temps)

pour le cycle 3. Effectif total: 43 élèves dont 29 de Saint-Martin et 14 de Saint-Julien 6 en CP, 5 en CE1, 14 en CE2, 13 en

CM1 et 5 en CM2.

NOMBRE TOTAL D'ENFANTS: 65 élèves 46 de Saint-Martin 19 de Saint-Julien



Saint-Julien durant la nuit des étoiles en août dernier. Merci à Denis Poitou pour cette photo originale



# >>LA VIE AU VILLAGE CA S'EST PASSE ICI...

Petite rétrospective photos sur quelques événements de cet été. La Fête du village et Caméra en Campagne ont constitué des moments importants.

# La fête du village du Comité des Fêtes







# La vie au village

# Caméra en Campagne













# Les 100 ans de Madame Augustin





Un des concerts de l'été





Le repas des habitants





# LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Comme dans chaque numéro, *Lou Becan* ouvre ses colonnes à toutes nos associations communales. Tribune libre pour chacune d'entre elles.

# L'Association Communale de Chasse Agréée

Président : Jean-Pierre Faure

« L'ACCA toujours sur la brèche! Malgré la période estivale, les vacances, le farniente, l'ACCA a préparé ardemment le second semestre 2011.

Fusils astiqués et huilés, munitions à la ceinture, chiens bien préparés, c'est avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme que les 31 chasseurs de l'ACCA de Saint-Julien-en-Vercors se sont retrouvés le dimanche 11 septembre à la Maison de la Chasse pour le coup d'envoi de la nouvelle saison 2011-2012.

Une saison marquée à nouveau par l'entretien des chemins, par une bonne gestion cynégétique et par la volonté de favoriser sur son territoire le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre.

Comme chaque année, il est demandé à chacun de suivre à la lettre le règlement intérieur. Il en va de la sécurité des chasseurs et de celle des autres utilisateurs des espaces naturels.

« LA CHASSE C'EST L'ÉCOLOGIE APPLIQUÉE. LA CHASSE EST UNE NÉCESSITÉ POUR L'ÉCOLOGIE»



Ce sanglier n'abîmera plus les prés des agriculteurs»

# Les Amis de Saint-Blaise

Président : Alain Chatelan

«Un grand jour que ce lundi 26 septembre 2011, les travaux sur le clocher commencent! Voilà deux ans que beaucoup d'entre nous le regardaient se dégrader, et se mobilisaient pour trouver l'argent nécessaire à sa restauration. C'est chose faite, et en un délai beaucoup plus court que nous ne le pensions au départ... En cela, il faut remercier

vivement la municipalité et son maire qui ont été très volontaires et efficaces dans la recherche des financements, et bien sûr vous aussi les adhérents de Saint Blaise, qui avez été un véritable soutien sur ce chantier.

Dans un village, l'église n'est pas un bâtiment comme un autre. Marcel Legaut, mathématicien, philosophe, paysan et croyant écrivait en 1945 : « ...petite paroisse de mon village, petite église de montagne,... tu donnes forme au village comme le dimanche donne forme à la semaine. »»

# L'Amicale Sportive

Président : Jean-Louis Gontier

«Amicale Boules

Tous les membres de l'association sont convoqués pour l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 28 octobre à 10h30 précises à la salle du 3eme age.

Pour ceux qui le souhaitent un repas est prévu au

café Brochier à 12h30.Le prix du repas est fixé à 35 euros.(inscriptions au plus tard le 22 octobre au 04 75 45 52 27)

L'amicale participera à la hauteur de 30 euros pour ses adhérents ; les membres du club des Jonquilles qui souhaitent se joindre à nous serons les bienvenus.»

# Caméra en campagne

«Les 2e Rencontres cinématographiques de Saint-Julien-en-Vercors «Caméra en Campaane» ont connu un franc succès. Du lundi soir 1er août au jeudi soir 4 août, plus de 1 400 personnes ont participé aux différentes projections et autres animations. C'est une salle comble qui a assisté à la clôture des rencontres avec la projection du film israélo-palestinien Les citronniers. Placé sous le thème de la femme dans le monde rural, cette 2e édition a attiré un public varié, de cinéphiles, de touristes ou tout simplement d'habitants désireux de découvrir ou de revoir certains films. La variété caractérisait cette année encore la programmation avec des films et des documentaires, des productions récentes et des plus anciennes, des films français et des étrangers, mais aussi deux concerts de jazz des frères Poitou, en ouverture et en clôture, une conférence, des films pour enfants et un café littéraire. Les analyses critiques de Ronald Hubscher ont été de grande qualité tout comme les débats et l'émulation qui ont suivi les projections. Cette manifestation est portée par la Communauté des Communes et organisée avec le concours de la mairie de Saint-Julien, du ministère de l'agriculture, du Comité des Fêtes et évidemment de l'Association Caméra en Cam-

pagne dont les nombreux béné-

voles s'investissent tout au long de l'année notamment pour la programmation et durant les quatre jours des rencontres pour l'accueil des participants. Tous ces bénévoles ont travaillé avec enthousiasme aux côtés de Ronald Hubscher, directeur scientifique et de Jeannot Reverbel, qui a assuré la coordination technique.

L'association pense d'ores et déjà aux 3e Rencontres Cinématographiques. De nombreux adhérents nous ont déjà rejoint. Vous pouvez encore le faire. L'assemblée générale de l'association sera organisée courant octobre.

Les organisateurs commencent déjà à discuter de l'édition 2012 et notamment du thème et de la programmation. Le tout évidemment sous la houlette du président de l'association et caution scientifique de ces rencontres, Ronald Hubscher.»

Photos ci-dessous, de gauche à droite, trois incontournables de ces rencontres Ronald Hubscher, Jeannot Reverbel (de dos) et des membres du Comité des Fêtes. L'association les remercie tous chaleureusement.



# PETITS SERVICES POUR VIVRE ENSEMBLE

Habiter loin de la ville, loin des services qu'elle propose, favorise l'entraide, l'inventivité, la mise en service des compétences et des dons parfois insoupçonnés. Point n'est besoin de remonter loin dans l'histoire de notre village pour éclairer ces propos avec quelques exemples relativement récents (60 ans environ). par Françoise Chatelan-Glénat

Aujourd'hui, trois infirmiers sillonnent le Plateau. Une casserole d'eau bouillie, deux ou trois seringues et quelques aiguilles permettent à cette époque aux « piqueuses », notamment Madame Glénat, puis sa fille Madame Augustin, d'assurer un service mini-

Madame Glénat



mal dans le village et les hameaux (arrivée de la pénicilline en 1941). Pour les toilettes, on se débrouille !... On se soigne peu, on « supporte », parfois on endure. Excepté pour les pathologies lourdes, on utilise des produits locaux. On se souvient de l'huile tiédie versée dans l'oreille pour soulager une otite;

des cataplasmes de moutarde redoutés des enfants, et des ventouses tout aussi impressionnantes, appliquées pour les coups de froid ; de l'eau bouillie avec des bleuets pour enrayer des conjonctivites etc. ; des « médicaments de grand-mère » qui reviennent à la mode.

A propos de la mort : rares sont les gens qui décèdent loin de leur maison. Quelques personnes du village soutiennent la famille en aidant à l'ultime toilette et en organisant, si elle le désire, une veillée de prière où se retrouve une partie du village.

Coiffeur à domicile pour ces Messieurs, c'est possible.

Après son travail, Louis Berthoin dit « Vivi », maçon à l'Entreprise de Léon Rimey, une

boîte à sucre sous le bras en guise de mallette d'outillage, peut se déplacer et venir couper les cheveux des hommes et des garçonnets. On lui donne la pièce ou on le rémunère en nature. Albert Achard, Armand Rimet, et peut-être d'autres encore assurent également ce service, notamment dans les hameaux du nord. Ici ou ailleurs, c'est toujours un moment de retrouvailles durant lequel on s'informe, on se souvient, on plaisante. « On se retrouvait parfois cinq à attendre notre tour dans la cuisine de « VIVI ». Qu'est-ce qu'on rigolait! » raconte un ancien client.

Aujourd'hui, chaque famille possède un, voire plusieurs appareils photographiques. A cette époque, Maître Augustin -un des rares détenteurs d'un tel matériel- assure de nombreuses prises de vues relatant la vie du village : communions solennelles, mariages, événements communaux heureux comme les conscrits, ou terribles comme les massacres de

Maître Augustin photographiant un événement familial



soldats à La Matrassière. Il peut aussi réaliser les photos d'identité.

Madame Christophe





Existent également quelques services rémunérés par la commune, notamment le sonneur civil et le porteur de dépêches.

Dernier sonneur de cloches après Lucienne Marcon et sa mère Claire Christophe, Georges Christophe raconte : « Je sonnais chaque jour l'Angélus à midi à l'aide des cordes situées dans le chœur. Il fallait aussi grimper au clocher chaque jour à 13 H pour remonter l'horloge ; elle n'aurait pas pu tenir jusqu'au lendemain matin. Lorsque les familles en deuil le demandaient, on sonnait le glas trois fois par jour. Au nombre de coups, on reconnaissait s'il s'agissait d'un homme ou d'une femme. Cela permettait aussi de prévenir les habitants éloignés du village. On nettoyait l'église et on allumait le poêle ; le bois était stocké dans le clocher, puis dans le local des

Jeunes gens de Saint-Julien ; au premier tout en blanc, à gauche : Vivi Berthoin pompiers. »

Tout ce travail s'arrête avec l'électrification des cloches. Actuellement, un satellite règle à distance la justesse de l'heure affichée, principalement lors des coupures de courant et des changements horaires.

On a du mal à imaginer une maison sans téléphone alors qu'il n'est pas rare actuellement d'en posséder plusieurs à l'intérieur d'une même famille.

En dehors du bureau de poste, ce sont le café Brochier (le « 1 » à Saint-Julien), Monsieur Bonnard maire, (le « 2 ») et Georges Glénat (le « 3 ») qui font installer les premiers téléphones. Le travail de porteur de dépêches, allégé par ces premières installations, tient malgré tout une place importante dans les échanges avec l'extérieur (vie familiale, sociale et économique).

Au bureau de poste, le receveur inscrit le message reçu sur un papier qu'il cachète et avertit par sonnette le porteur de dépêche. Celui-ci aussitôt s'en saisit, avant de filer au plus vite -à bicyclette si nécessaire- vers le destinataire. Le café Brochier sert de cabine téléphonique officielle. La maison Glénat pallie également à la fermeture de la poste et tient lieu de permanence téléphonique pour le vétérinaire de Villard-de-Lans, Monsieur Daubron. Au fil des années, le téléphone arrive dans chaque maison : le travail de porteur de dépêches n'a plus de raison d'être.

Ces quelques histoires paraîtront désuètes à certains ; d'autres souriront en se souvenant de quelques anecdotes. Vie difficile ? Seuls ceux qui

l'ont vécue peuvent le dire. Vie solidaire ? Les avis sont partagés...

Sans porter aux nues cette vie, ces quelques exemples montrent que, malgré les « histoires » et les difficultés inhérentes à toute vie en société, un esprit de village existait. Avoir besoin des autres, et donc rendre service, crée cet esprit, esprit fragile à sauvegarder dans une vie matériellement plus facile et plus « éparpillée » qui risque de nous éloigner les uns des autres.



# DES NOUVELLES DE L'AUTRE RIVE!

Lou Becan ouvre ses colonnes à notre voisin d'outre Bourne, Rencurel. Dans ce numéro, c'est l'association Les Domichats qui présente ses activités théâtrales.



CRÉATION D'UN ATELIER THÉÂTRE AMATEUR À RENCUREL / LA BALME.

SALLE DU COUCOUROU

SAMEDI IER OCTOBRE 2011 A 14H

Cet atelier de théâtre amateur sera ouvert à tous ceux qu'une pratique artistique intéresse, adolescent (à partir de 12 ans) ou adulte.

Selon les candidatures, il sera possible de former un ou deux groupes qui monteront chacun leur spectacle et le tourneront.

Le répertoire sera plutôt actuel dans les pièces d'auteurs contemporains (français ou étrangers) à dominante humoristique, voire burlesque et même absurde.

Un atelier théâtre ama-

teur c'est, avant tout, un travail d'équipe et l'élaboration progressive au fil des répétitions d'un spectacle de qualité avec, au bout, cet émerveillement des comédiens d'avoir créé ensemble une oeuvre qui les dépasse et leur donne une grande fierté. De belles heures en perspective et de grands souvenirs.

Alors si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à vous lancer.

Renseignements au 04 76 38 69 32

POUR SE TENIR INFORMÉS!
Beaucoup de choses se passent à Rencurel. La vie associative y est très riche. Pourtant, les limites départementales rendent compliquées la communication entre nos deux villages. N'hésitez pas à consulter le site Internet de la commune qui fourmille d'informations et d'actualités

rencurel.sud-gresivaudan.org





ronald hubscher cinéastes en campagne cerf-corlet

# **COIN LECTURE**

Prolongez les rencontres cinématographiques grâce à la lecture d'un ouvrage, publié en 2011 par Ronald Hubscher, directeur scientifique de Caméra en Campagne, intitulé Cinéastes en campagne et paru aux éditions Cerf-Corlet. Ronald Hubscher retrace de manière précise et accessible l'histoire du regard porté par le cinéma sur le monde rural. Les très nombreuses références de films reflètent la fort bonne maîtrise du sujet par l'auteur.

# A VOS AGENDAS! OCTOBRE-DÉCEMBRE

Date	Lieu	Manifestation
Le 19 octobre à 16h	Maison de la chasse	Réunion cantonale de la FNACA du Vercors
Le 22 octobre à 12h	Salle des fêtes	Repas des bénévoles du Comité des Fêtes (offert aux bénévoles sur invitation)
Du 22 octobre au 2 novembre		Vacances scolaires
Le 28 octobre à partir de 10h30	Salle de réunion	Assemblée Générale de l'Amicale Sportive suivie d'un repas au Café Brochier. Inscription au 04 75 45 52 27
Le 11 novembre à 11h	Départ devant la mairie	Cérémonie du souvenir à l'occasion du 93e anniversaire du 11 novembre 1918 : discours et dépôts de gerbe aux deux monuments (contre l'église et au carrefour de la Croix) suivi d'un apéritif
Le 11 novembre à 12h	Café Brochier	Repas du Club Les Jonquilles au Café Brochier
Le 14 novembre à 20h	Mairie	Conseil municipal
Le 4 décembre à par- tir de 9h	Place de la fon- taine	Matinée Boudin organisée par le Comité des Fêtes
Le 11 décembre à partir de 12h	Café Brochier	Repas de Noël offert par la municipalité aux habitants âgés de plus de 70 ans
Le 12 décembre à 20h	Mairie	Conseil municipal
Du 17 décembre au 2 janvier		Vacances scolaires

# FERMETURE DES ROUTES

\*La partie haute de la route des Gorges de la Bourne est fermée à la circulation 24h/24 et 7j/7 jusqu'au vendredi 14 octobre 2011 à 17h30 (après le Pont de Goule Noire).

Du lundi 17 octobre au jeudi 10 novembre 2011, la route sera ouverte à la circulation pendant la semaine de 17h30 à 8h30 et chaque weekend du vendredi à 17h30 au lundi à 8h30. La déviation se fait par la route d'Herbouilly

\*Les travaux du pont sur la Bourne au hameau des Granges sont reportés au lundi 3 octobre. Rétablissement de la circulation piétonne le soir et les weekends. Fin des travaux prévue fin octobre

# ETAT-CIVIL Juillet 2011 - Septembre 2011

#### Naissance

\* Louis Manceau, né le 21 septembre à Valence, fils de Christophe et d'Elisa Etienne (du Café Brochier)

#### Décès

- \* André Ségura, décédé le 8 juillet à l'âge de 79 ans. Le conseil municipal adresse ses condoléances à Paulette Ségura, présidente du Club Les Jonquilles, épouse de Monsieur Ségura et à ses enfants.
- \* Elmina Bonnard, décédée le 7 août à l'âge de 80 ans. Une pensée affectueuse pour les trois filles de Madame Bonnard, Régine, Josiane et notamment Michèle, notre secrétaire de mairie.

# **INFORMATIONS PRATIQUES**

#### Ramassage des encombrants

Le dernier mardi du mois par l'agent technique. Nous rappelons que ces ramassages concernent uniquement les objets volumineux qui ne peuvent être transportés autrement et qui ne peuvent pas être déposés à la déchetterie dans une voiture. Inscription obligatoire en mairie : 04 75 45 52 23

#### Portage de repas à domicile

Un service de portage de repas à domicile existe pour les personnes âgées ou malades. Renseignements à la CCV au 04 75 48 24 70

## <u>Crèche Halte-Garderie «Les Vercoquins»</u> Ouverte tous les jours de la semaine de 8h30 à 18h. Inscription préalable obligatoire Contact au 04 75 45 51 09

## <u>Mairie et Agence Postale :</u>

Ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 12h. Attention, modification des jours d'ouverture possible en cas de congés. Vérifiez l'affichage.

<u>Tel</u>: 04 75 45 52 23 <u>Fax</u>: 04 75 45 52 91

<u>Courriel</u>: mairie.stjulienenvercors@wanadoo.fr

Site: stjulienenvercors.fr

Permanence du maire : sur rendez-vous.

#### Numéros de téléphone utiles

Docteur Maire (La Chapelle): 04 75 48 20 17 Docteur Vincke (Saint-Agnan): 04 75 48 10 14 Docteur Martinez (Dentiste): 04 75 48 25 29 Pharmacie Ouaadani-Hamon: 04 75 48 20 33

Communauté des Communes : 04 75 48 24 70 Office de Tourisme Cantonal : 04 75 48 22 54 Brigade de gendarmerie : 04 75 48 24 44

# <u>Déchetterie intercommunale</u>

# à La Chapelle-en-Vercors

Ouverte lundi de 13h30 à 16h jeudi de 10h à 11h30 et de 13h30 à 16h et samedi de 10h à 11h30 et de 14h à 17h. Renseignements 04 75 48 24 70.

# <u>Médiathèque intercommunale à La</u>

# <u>Chapelle-en-Vercors</u>

Située au collège Sport Nature Ouverte lundi de 10h à 12h, mercredi de 14h à 17h, jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30, vendredi de 16h à 18h30 et samedi de 10h à 12h.

Renseignements au 04 75 48 15 92. Adhésion annuelle de 10€.

# Club des Aînés Ruraux Les Jonquilles

Tous les mercredis à 14h, rencontre hebdomadaire des Aînés Ruraux à la salle communale de réunion de Saint-Julien

# Bulletin Municipal «Lou Becan»

Mairie - 26420 Saint-Julien-en-Vercors

Directeur de publication : Pierre-Louis Fillet

Ont participé à ce numéro :

Michèle Bonnard, Françoise Chatelan,

Nadège Fillet , Pierre-Louis Fillet et Delphine Grève ainsi que Gilles Couiller (photos), Joël Berthuin

(photos) et Denis Poitou (photos).

N° ISSN: 1632-2797

Imprimé à la Mairie à 200 exemplaires.